

---

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 19 MARS 2025

---

En l'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le douze mars, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Stéphane DUCROTOY, Maire.

Mme CERNEY Patricia est nommée secrétaire de séance.

---

Membres en exercice : 17

Membres présents : 10

Membres absents : 7

Ont donné pouvoir : 4

Étaient présents : Stéphane DUCROTOY, Patricia CERNEY, François ZARADNY, Aurore ALEXANDRE, Gérard LEFEBVRE, Claude GROSSEL, Jacques PAUCHET, Nathalie JOSSE Bertrand WIEL, Hélène GIRARD.

Étaient absents : Edouard DOMINIAK (pouvoir à G. LEFEBVRE), Brigitte SEGUIN (pouvoir à S. DUCROTOY), Sébastien VAUTHEROT, Éric PRUVOT (Pouvoir à J. PAUCHET), Stéphanie PETIT-ROUVILLAIN (pouvoir à A. ALEXANDRE), Mathilde DUCROTOY, Loïc DUBOIS.

---

---

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 FEVRIER 2025

---

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

---

### DELIBERATION N° 2025-010 – CONVENTION DEPOT VENTE AU CENTRE D'INTERPRETATION – TROLL D'ART

---

Monsieur le Maire propose afin de diversifier l'offre de vente à la boutique du Centre d'interprétation de conventionner avec des déposants afin que soient mis en vente leurs produits à la boutique. Monsieur le Maire expose le projet de convention avec TROLL D'ART.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Approuve La convention de dépôt-vente avec TROLL D'ART,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

---

**DELIBERATION N° 2025-011 – CONVENTION DEPOT VENTE AU CENTRE D'INTERPRETATION – YAMUNA**

---

Monsieur le Maire propose afin de diversifier l'offre de vente à la boutique du Centre d'interprétation de conventionner avec des déposants afin que soient mis en vente leurs produits à la boutique. Monsieur le Maire expose le projet de convention avec YAMUNA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Approuve La convention de dépôt-vente avec YAMUNA,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

---

**DELIBERATION N° 2025-012 – CONVENTION DEPOT VENTE AU CENTRE D'INTERPRETATION – LES EDITIONS DE LA GOUTTIERE**

---

Monsieur le Maire propose afin de diversifier l'offre de vente à la boutique du Centre d'interprétation de conventionner avec des déposants afin que soient mis en vente leurs produits à la boutique. Monsieur le Maire expose le projet de convention avec LES EDITIONS DE LA GOUTTIERE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Approuve La convention de dépôt-vente avec Les éditions de La Gouttière,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

---

**DELIBERATION N° 2025-013 – TARIFS BOUTIQUE CENTRE D'INTERPRETATION**

---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs de vente du Centre d'interprétation,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Fixe les tarifs de vente du Centre d'Interprétation tels que présentés ci-joints.

---

## **DELIBERATION N° 2025-014 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE LE MONDE D'ANTOINETTE**

---

Monsieur le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle de l'association Le Monde d'Antoinette concernant le projet panneaux de rue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide :

- d'octroyer une subvention exceptionnelle de 840 € à l'association Le Monde d'Antoinette,
- Accorde le versement d'un acompte de 600 €, le solde de la subvention sera versé sur production d'un bilan de réalisation.

---

## **DIVERS**

---

- Maison Thuillier : Démarches administratives toujours en cours pour Mickaël et Donna – Projet local technique pour la commune
- Marché restauration scolaire : Suite rencontre avec M. ROPE de La Normande, il est convenu de tenir une commission pour le choix des menus pour la dernière période (après les vacances de printemps) – Le conseil décide de reconduire le marché
- Festival organisé par les Pompiers : réunion avec le Maire le 21 mars
- Terrain Wallois : attente retour des domaines pour le projet boulangerie
- Logement 153 rue Léon Thuillier : nouveaux locataires 700€
- Logement 113 rue Léon Thuillier : Courrier en recommandé envoyé pour fin de bail au 1/09/2025
- Résidence les Marronniers : Aménagement ancien logement d'urgence - Travaux effectués par l'agent du bâtiment
- Eclairage accès maternelle côté spo à voir

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

La secrétaire de séance,  
P. CERNEY



Le Maire,  
S. DUCROTOY

